

## FINANCEMENT DE L'IMAGE

# LE BANQUIER, LE PRODUCTEUR ET L'AUDIMAT



**Hervé de Rocquigny**

Directeur général adjoint

Banque OBC

Alors que la 59<sup>e</sup> édition du festival international du film de Cannes débutera le 17 mai prochain, retour sur l'activité de la banque OBC spécialisée dans le financement de l'audiovisuel.

### INTERVIEW

La production de l'image est un domaine qui recouvre des activités de long métrage, télévisuelles, qu'il s'agisse de fictions, de jeux, d'animation (dessins animés) ou de documentaires. Les fictions elles-mêmes peuvent être des séries ou un unitaire de fiction pure, dont le risque est plus important car il ne donne lieu qu'à un seul passage à l'écran. Globalement, la production de l'image recouvre des métiers très différents, dont la capacité à être rentable se mesure par l'audimat et la publicité.

■ **Comment la banque OBC participe-t-elle au financement de la production de l'image ?**

L'activité de la banque OBC consiste à escompter les recettes futures de productions destinées essentiellement aux chaînes de télévision, en clair ou cryptées. Le

risque de production est pris, quant à lui, par des établissements financiers spécialisés : Natexis Coficiné (groupe Natexis Banque Populaire) et Cofiloisirs dont 34 % sont détenus par OBC, actionnaire aux côtés d'UGC et de BNP Paribas, et dont je suis administrateur. Ces établissements consentent des crédits de préparation et des crédits de production sous forme d'avances de fonds, en fonction d'une évaluation fondée sur l'équilibre du budget d'un film, au regard notamment de ses coûts et comment ceux-ci peuvent être couverts par les ventes aux chaînes de télévision (un film peut être vendu en passage télévision 18 mois après sa sortie en salle), à l'international, à la vidéo, etc.

“ Le risque est plus important aujourd'hui qu'hier : un film qui ne réalise pas le taux escompté d'entrées est très vite poussé hors circuit par les nouvelles sorties en salles. ”

Entre le financement de la production et les escomptes de contrats, s'intercalent un métier d'achat et de vente de droits et celui de distributeur. Ceux-ci achètent les droits des films, charge à eux de récupérer ensuite leur mise grâce aux recettes en salles et sur vidéo. OBC ne prend pas de risque de production, mais peut être affecté, éventuellement, par un risque de livraison (cas rarissime).

Outre cette activité de financement dans la production d'image, mais aussi des industries techniques, la banque OBC a également développé une activité de conseil. Diverses missions peuvent être menées dans ce cadre :

■ **L'évaluation des sociétés** : outre leur seul bilan, l'expertise d'OBC consiste à apprécier leur catalogue, par catégorie de films, quelle exploitation vidéo peut en être faite en France et à l'international, sur les chaînes câblées ; si tel est le cas, combien de passages peuvent être obtenus ; si une ressortie en salles est-elle possible... Cela aboutit à évaluer des cash flows futurs.

■ **Le conseil en ingénierie financière et ingénierie patrimoniale**, destiné à structurer l'organisation patrimoniale du producteur, cession, transmission, vente de tout ou partie de son catalogue, association... a pour objectif d'aider un producteur soit à produire d'autres pro-

ductions, soit à étudier son patrimoine en vue d'en céder une partie.

■ **la gestion patrimoniale** consiste à analyser la situation du patrimoine d'un producteur, la récurrence de ses revenus, pour lui donner de la liquidité ou organiser la transmission de ce patrimoine à ses enfants.

■ **OBC intervient également par le biais de SOFICA...**

OBC est le premier intervenant sur les SOFICA garanties (sociétés de financement de l'industrie cinématographique ou de l'audiovisuel). Il s'agit de SOFICA où les fonds sont bloqués pendant huit ans et remboursés à 85 % minimum du capital investi. Ces entités sont bâties par des professionnels, parmi les clients d'OBC : TFi, UGC, Europa...

Une SOFICA non garantie est plus délicate à conduire en termes de placements. OBC en a néanmoins lancé une en partenariat avec BNP Paribas et Cofiloisirs. Le remboursement auquel il faut procéder de temps à autre sur les droits acquis par ces SOFICA permet de donner une certaine liquidité à ce marché.

■ **Comment s'évalue le risque des opérations financées par OBC ?**

Nous apprécions le professionnalisme et le catalogue du distributeur, comme cela peut se faire dans l'édition. De fait, ces métiers demandent un réel savoir-faire, d'autant que le risque est plus important aujourd'hui qu'hier : un film qui ne réalise pas le taux escompté d'entrées est très vite poussé hors circuit par les nouvelles sorties en salles.

Ce savoir-faire s'appuie tout d'abord sur les équipes d'OBC qui ont, en général, des profils très spécialisés, formés en interne. Ce qui veut dire que nous recrutons des juniors, mais aussi quelques seniors et un ou deux grands profils.

Par ailleurs, OBC détient une participation dans l'IFCIC (Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles). Cet organisme étatique contre-garantit le risque de production. Les liens noués entre l'IFCIC, Cofiloisirs et OBC constituent en quelque sorte une martingale exceptionnelle dans l'appréciation des risques. ■

Propos recueillis par E.C.



L'ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR LE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER (AEDBF FRANCE) organise, le vendredi 19 mai, de 8 h 30 à 10 h, un petit-déjeuner au cours duquel interviendra Mme Danièle NOUY, secrétaire générale de la Commission bancaire, récemment nommée présidente du CEBS.

Le thème de cette rencontre, qui se tiendra au Cercle Républicain, 5 avenue de l'Opéra, Paris I, sera :

## LE COMITÉ DES SUPERVISEURS BANCAIRES EUROPÉENS (CEBS)

*Son rôle et ses pratiques  
après deux ans d'existence*

Contact : Michèle Grenier, tél. : 01 42 98 62 86 / mail : michele.grenier@bnpparibas.com